



Conseil d'administration

Samedi 2 avril 2022 - 9h30-13h

Maison Régionale des Sports à Montpellier

Format mixte

Sous la présidence de Michaël BOUTINES,

Sont présents : ARCAS Fabrice, BESNIER Sylvie, BOUYSSONNIE Yannick, BROUSSES Thierry, BUNEL Laurent, CLOT Jean Pierre, DAGADA Serge, DIEZ Fabienne, DUBEDOUT Jean Philippe, ESCAFRE BELLEGARDE Céline, MOUNIER Jean Pierre, HUC Michel, SCHLEGEL Corinne, TERZULLI Thomas, UHMANN Sylvie.

Sont présents en visioconférence : BENNET David, MERCADIER Nadine, SOULÈS Myriam, RABOT Pascal, CASTELLI Florence, TUXAGUES Christian (départ 11h50).

Excusés : BOUDIAF Mohamed, BOULHISMME Jamila, CROS Philippe, ESCOURROU Alain, GLEIZES CERVERA Sophie, MYARO Nodjialem, GARNIER Adrien.

Invités présents : DECLERCQ Thomas, GAZEU Dylan, BOULESTEIX Sandrine, SOYER Anne, FERRON Marc.

ORDRE DU JOUR

1. CR PV 04 décembre 2021
2. État des lieux du handball Occitan post crise sanitaire
3. Vers de nouveaux projets : une saison de Beach
4. Convention d'objectifs ligue – comités
5. Désignation représentation du Président à l'AG FFHB
6. AG Ligue : validation du lieu (si possible)
7. Bilan France – Croatie
8. Projet pôle espoirs jeunes arbitres
9. Prorogation MAD Ligue – CD 65 : formation professionnelle T.IV
10. Vers un projet immobilier complémentaire
11. Validation des organisations des finalités régionales
12. Informations diverses

1. CR PV 04 décembre 2021

Validé à l'unanimité

2. État des lieux du handball Occitan post crise sanitaire

Les chiffres clés : Saison en cours + 14,2 % au 30 mars par rapport à 2020/2021.

2019-20 : 33 063

2020-21 : 25 645 (-22,4%)

2021-22 : 29 277(+14,2% N-1) (-11,5% N-2)

1 club sans licences (Création en 11/2021)

106 clubs en dessous de 151 licences
(moyenne)

87 clubs supérieur ou égal à la moyenne

Création de licences : + 6 415 / N-1

Comparatif avec N-2 : + 1 103

20% chez les moins de 12

-13% chez les 12 – 16

11% chez les + 16

18% chez les babys

18% chez les loisirs

2% chez les dirigeants

Renouvellement : - 2 759/ N-1 (dont -2 mutations)

-27% chez -12

-17% 12/16 ans

-2% sur les seniors

-12% sur les dirigeants

-8% chez les loisirs

72% de licences non renouvelées sont des hommes

Retour sur les compétitions : compétition et arbitrage

F.ARCAS précise que pour la première fois, dans les divisions les plus basses, nous avons proposé des organisations différentes en fonction des critères géographiques. C'est ainsi qu'en -15G D4 (par exemple), certaines équipes sont dans des poules de 14, d'autres dans des poules de 10 avec une 3^{ème} phase. Ceci dans le but de réduire les déplacements pour les plus bas niveaux.

Le début d'année a été très intense suite aux nombreuses demandes de report COVID. Il a fallu contrôler tous les tests PCR reçus, vérifier que les joueurs faisaient bien partie de l'équipe concernée, que les dates étaient les bonnes...

La règle appliquée : « le report se joue à la première date libre du calendrier », ce qui a posé quelques soucis car de nombreux clubs ne veulent pas jouer pendant les vacances scolaires...

F.ARCAS souligne le travail collectif effectué entre les commissions COC-MEDICAL et ARBITRAGE, cela a grandement facilité la gestion des reports en cette période COVID. A ce jour 167 reports et la collaboration de D.CHIROSSEL sur le contrôle et le suivi.

JP. DUBEDOUT précise les évolutions des effectifs des arbitres occitans : forte baisse T3, baisse moins flagrante en T2 et stabilité chez les T1. Pour résumer 300 arbitres de moins par rapport à la période avant COVID et malgré tout 92% de couverture par la désignation de solo (56%) afin de répondre à l'objectif de créer les conditions les plus favorables autour du jeu.

Au 31/03/2022	Saison 21-22	Saison 20-21	Saison 19-20	Variation 21-22/20-21	Variation 21-22/19-20
JAT1	36	37	31	-3%	16%
JAT2	52	46	61	13%	-15%
JAT3	135	156	226	-13%	-40%
JAUT1	20	30	20	-33%	0%
JAUT2	34	31	40	10%	-15%
JAUT3	199	249	388	-20%	-49%
Total	476	549	766	-13%	-38%

Au 31/03/2022	Nombre de rencontre	désignation binôme	Désignation solo	Non désigné	Taux binôme	Taux solo	Taux de couverture
+16 ans f nationale 3	136	89	47	0	65,44%	34,56%	100%
+16 ans f prenationale	204	50	152	2	24,51%	74,51%	99%
+16 ans f territorial	401	96	269	36	23,94%	67,08%	91%
+16 ans m prenationale	207	141	65	1	68,12%	31,40%	100%
+16 ans m excellence	268	132	126	10	49,25%	47,01%	96%
+16 ans m territorial	544	128	367	49	23,53%	67,46%	91%
u17 féminins Nat	67	42	24	1	62,69%	35,82%	99%
u18 masculins Nat	57	46	11	0	80,70%	19,30%	100%
-20 ans f 1ere division	16	6	9	1	37,50%	56,25%	94%
-17 ans f 1ere division	126	33	70	23	26,19%	55,56%	82%
-17 ans f 2e division	174	76	79	19	43,68%	45,40%	89%
-17 ans f 3e division	68	27	38	3	39,71%	55,88%	96%
-18 ans m 1ere division	199	50	125	24	25,13%	62,81%	88%
-18 ans m 2e division	398	117	226	55	29,40%	56,78%	86%
-18 ans m 3e division	127	47	65	15	37,01%	51,18%	88%
-17 ans m elite	118	43	62	13	36,44%	52,54%	89%
Total général	3110	1123	1735	252	36,11%	55,79%	92%

Lecture sur la CMCD :

Reporting de S. DAGADA : globalement le retour est assez positif suite aux alertes et relances effectuées. Le débat sur un lien entre la valorisation des clubs et les obligations CMCD est toujours ouvert mais sans réponse.

Impact positif de la prolongation des diplômes en période Covid décidé dernièrement par la FFHB sur les résultats de la CMCD actuelle.

La formation :

Un chiffre parlant saison 2019/2020 Inscrits 313 et sur l'année de reprise 2021-22 : 382.

S. BOULESTEIX et D. GAZEU notent le travail de suivi effectué pour arriver à la certification et l'implication des différents acteurs. Un gros travail de proximité en lien avec les comités et les clubs est réel. Il faut souligner aussi que des licenciés Occitanie sont en formation pour le titre V soit en PACA soit en nouvelle Aquitaine. Questionnement est posé sur la circulation de l'information afin de garantir que chacun puisse avoir accès à l'offre de formation.

		FORMATIONS	09	11	12	30	31	32	34	46	65	66	81	82	GEOCC	NC	Autre dep.	Total général
C1	M1	Accompagner les pratiquants – Accompagnateur école d'arbitrage	5		10	1	3	14	6		3	2	1	5			1	51
	M2	Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants			7				4		2		2				1	16
C3/C4	M5	Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux				1		1	1			1						4
C3	M6	Animer la pratique BabyHand et Hand 1er pas	1				6			7	20			8	1			43
	M7	Animer la pratique Minihand et Hand à 4		2	1				1									4
C4	M8	Animer la pratique Handensemble		1		1			1									3
	M9	Animer la pratique Handfit				1	5			2				1		1		10
C5/ C6	M10	Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs	1	2	2		13		13	2		8	4	2	1			48
C5	M11	Entraîner des adultes		1		1	2		3				1	1				9
C6	M12	Entraîner des jeunes	4	4	2	8	16	1	14	1	4	6	6		1			67
	Certif	Epreuve de certification – Entraîner des jeunes en compétition	1				5					1						7
Arb.	M13	Faire vivre son école d'arbitrage	1	1			3		5				2	3			1	16
	M17	Accompagner un arbitre en situation	1	3					3			1			1			9
Divers	SC	Formation Citoyenne et Civique - 22/21		6	2	7	11		22			3	1	2				54
	Recyclage	Dialectique attaque/défense			2	1			2			1				4		10
	Recyclage	Gardien de but : de la découverte au perfectionnement	2	1			10	6	1	2	2			2				26
	SC	PSC1							5									5
Total général			16	21	26	21	74	22	81	14	31	23	17	24	4	5	3	382
Total général 19/20			11	25	58	36	95	8	25	2	21	23	14	21	2	0	0	313
			09	11	12	30	31	32	34	46	65	66	81	82	GEOCC	NC	Autre dep.	Total général

Les compétitions du PPF :

Les compétitions se sont bien déroulées, à souligner la troisième place des garçons. M. FERRON développe les actions mises en place sur la génération 2007 masculin, S. BOULESTEIX fait le bilan sur la compétition des filles qui finissent 10^{ième} sur 16 et le PPF Féminin.

La démarche Rebondir Ensemble – Acte 2 :

Début d'analyse des 109 retours reçus. Les clubs semblent plus optimistes sur l'avenir même si certains points d'inquiétude sont à souligner. Une présentation de cette étude sera réalisée lors du prochain conseil d'administration.

3. Vers de nouveaux projets

Une saison de Beach N.Mercadier et JP.Mounier : Retour sur l'évolution entre saison 0 à saison 2. Formation arbitres et techniciens, projection sur dossiers en cours (état des lieux des infrastructures, plan de communication, capter un public nouveau, compétition ouverte à tous.....)



La tournée événementielle compétitive de Beach Handball dans la région Occitanie.
Guide à destination des clubs et leurs comités

1. Une tournée compétitive

Le BHTO est une tournée événementielle compétitive de Beach Handball dans la région Occitanie. Elle se compose de plusieurs tournois organisés par les clubs et leurs comités. Tous les clubs sont invités à postuler pour l'organisation d'un tournoi (réf. point 6)

2. Des tournois organisés par les clubs et comités sur la période de avril à juin 2022

La ligue Occitanie propose à tous les licenciés FFHB ou non licenciés de participer au BHTO en s'inscrivant, par équipes ou en individuel à un ou plusieurs tournois.

Ces tournois labellisés sont qualificatifs pour la finale du BEACH MASTER OCCITANIE (BMO)

3. Les catégories / Licences

Juniors F/M : à partir de 15 ans et -18 ans
Seniors F/M : +16 ans

Ouvert aux licenciés FFHB 2021-2022 et aux non licenciés (création d'une licence événementielle par le club organisateur).

4. Labelliser son tournoi

Pour permettre l'uniformité du BHTO, le tournoi devra répondre à un cahier des charges :

- 1) Esprit de la compétition
- 2) Engagement des équipes (minimum 6 équipes)
- 3) Critères d'organisation (minimum 2 terrains)
- 4) règlement sportif détaillé
- 5) Actions environnementales

5. Qualification au BEACH MASTER OCCITANIE

Début juillet, seront organisées les finalités régionales.
Les équipes devront cumuler 100 points sur le BHTO pour prétendre participer au BMO.

Comment ?

- Participation au tournoi : 30 pts
- Bonus match de poule gagné : +5
- Atteinte des 1/8ème de finale : + 10
- Atteinte des 1/4 : + 15
- Atteinte des 1/2 finale : +20
- Atteinte de la finale : + 30
- Bonus classement : 4ème place +10, 3ème place + 15, 2ème place + 20, 1er +30
- Bonus titre du fair play : + 10

6. Contact

Pour informations et obtenir le cahier des charges.

Ligue Occitanie de handball
Lucie Rodriguez :
610000.lrodriguez@ffhandball.net



4. Convention d'objectifs ligue – comités

Décisions préalables

- ❖ Assemblée Générale 2017
- ❖ Conseil d'administration d'avril 2018
- ❖ Conseil du territoire d'octobre 2018
- ❖ Conseil du territoire de mars 2019

Objectifs généraux

- Décliner territorialement le projet fédéral et le projet régional
- Fédérer la territorialisation en mettant en évidence les spécificités de l'Occitanie
- Poursuivre la mutualisation dans l'accompagnement à l'emploi des comités
- Veiller à la consolidation des modèles économiques des comités
- Créer les conditions d'une nouvelle étape de développement sur tous les territoires
- S'assurer d'une égalité de traitement de tous les acteurs de clubs

Engagements de la ligue

Pilotage partagé des actions territoriales notamment au sein de l'Équipe Technique Régionale, du Conseil du Territoire et par l'élargissement de son fonctionnement à l'intégration de ressources des comités.

La ligue s'engage à verser les allocations financières suivantes au regard de la déclinaison de l'annexe financière ci-jointe :

- Part départementale du CTI
- Part du Fonds Emploi Régional

Engagements du comité départemental

- A mettre à contribution le / les techniciens au cœur du dispositif et comme pilote départemental des engagements territoriaux réciproques
- Décliner les actions territoriales sur le périmètre déterminé sur chaque domaine afin d'accompagner le maillage territorial
- Contribuer à financer les actions préalablement à leur mutualisation territoriale

5 axes de déploiement d'actions territoriales

- *Projet de Performance Fédéral : une déclinaison territoriale*
- *Formation de tous les acteurs*
- *Compétition : le cœur de la pratique à développer*
- *Arbitrage : une sectorisation dynamique*
- *Développement d'activités des clubs*

Des critères :

Des critères d'actions et indicateurs pour chaque axe : Une part de base et une part variable

Déclinaison de la part variable : 2 indicateurs de mesure de la performance

Axe développement d'activités des clubs : Fiche projet individualisé par comité

Enveloppe financière annuelle

Montant global pour 2021 =	245 000 € dont
Fds Emploi régional	171 314 €
CTI FFHB	73 686 €

2 seuils d'alerte :

- part variable ne peut pas être supérieure à la part de base
- majorité de comités n'arrivant pas à réussir la part de base

Ce projet avait déjà été validé en 2019. Le débat est arrivé à son terme dernier week-end de mars 2022.

Le Contrat Territorial Individualisé sera signé par tous les acteurs territoriaux lors de l'AG FFHB avec le Président de la FFHB.

Validé à l'unanimité

5. Désignation représentation du Président à l'AG FFHB

Date : 29 et 30 avril 2022

Lieu : Pau

Titulaire : Michaël Boutines ; vote à l'unanimité

Suppléante : Nadine Mercadier ; vote à l'unanimité

6. AG Ligue : validation du lieu

Information portée sur les candidatures à ce jour, soit 4 : Lot, Hautes-Pyrénées, Gard, Rodez. Le délais d'acte de candidature est au 10 avril. Le BD gèrera la consultation.

7. Bilan France – Croatie

Présentation sur points positifs : Dynamisme du territoire, Relation et Collaboration entre FFhandball et le Territoire, Qualité prestations etc... cf Présentation FFHB.

F. ARCAS complète le bilan avec le retour des joueuses et des entraîneurs de l'équipe France qu'il a recueilli en : que du bonheur et des retours positifs.

8. Projet pôle espoirs jeunes arbitres

Un parcours fédéral construit pour une filière arbitrage construite au même titre que celle du jeu : accès vers un haut niveau de pratique. La nécessité d'un programme prenant en compte la réussite scolaire et la formation à l'arbitrage de haut niveau : le double projet. La prise en compte des orientations fédérales et ministérielles en rapport avec la formation des jeunes officiels, du citoyen de demain, responsable et autonome. Des séances de travail spécifiques à l'arbitrage complémentaire à la formation existante du joueur.

Retour sur l'expérience du binôme Bondom et Marty, précurseurs en ce domaine. De façon expérimentale il s'agit de travailler avec les sections sportives, sur ce sujet qui nécessite un accompagnement spécifique.

9. Prorogation MAD Ligue – CD 65 : responsable pédagogique Educ de Handball

Période : Janvier 2022 – Novembre 2022

Volume horaire : 99 jours

Coût : 16 123,14 €

Validé à l'unanimité

10. Vers un projet immobilier complémentaire : possibilité d'achat 2 cellules commerciales

Superficie 83m2 chacune soit 166 m2 supplémentaires, possibilité de les relier.

Positionner sur l'espace commercial et de profession libérale.

Coût : 160 000 € hors taxe / cellule commerciale ; des aménagements à prévoir.

Destination : espace dédié à la formation professionnelle; collaboration active : tiers lieu sportif

Hypothèse d'achat : 461 000 € dont

Achat	320 000 €
TVA	64 000 €
Notaire	27 000 €
Équipements intérieurs	50 000 €

11. Validation des organisations des finales régionales

Proposition de la CTOC de déléguer l'organisation des finales Occitanie à Tournefeuille (non exécutée en 2020). Date les 18 et 19 juin 2022.

Cahier des charges structurant en cours d'élaboration au vue du nombre d'équipes et de matchs sur deux jours.

Validé à l'unanimité

12. Informations diverses

- Retour DTN 07 MARS 2022 suite France /Croatie.
- Point sur candidatures CTF à ce jour une vingtaine de candidatures.
- Démission de Christelle Astre pour raisons professionnelles. Son poste sera à renouveler lors de l'AG, ainsi que deux postes féminins collègues représentant des départements (le 12/31 et 81 ne sont pas concernés). Souhait aussi de S.Dagada de passer la main, questionnement sur son remplacement. Plus un poste administrateur collègue jeune dirigeant féminin.
- Deux clubs du Cantal souhaitent intégrer l'Occitanie : Maurs et Naucelles
- Comité 34 : Alerte sur le sujet des équipes Loisirs , nécessité d'une interaction car ces clubs risquent de sortir du giron Occitanie ou Fédéral. Se référer au Challenge de l'Autan bien implanté côté Ouest de la Région.
- Rappel de la demande d'un référent intégrité par Comité.

Michaël BOUTINES



Président

Thierry BROUSSES



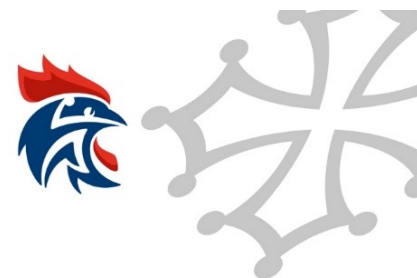
Secrétaire Général

**LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL**



Conseil Administration

02 avril 2022
Format mixte



Ordre du jour

CR PV 04 décembre 2021

État des lieux du handball Occitan post crise sanitaire

Vers de nouveaux projets

Convention d'objectifs ligue – comités

Désignation représentation du Président à l'AG FFHB

AG Ligue : validation du lieu (si possible)

Bilan France – Croatie

Projet pôle espoirs jeunes arbitres

Prorogation MAD Ligue – CD 65 : formation professionnelle T.IV

Vers un projet immobilier complémentaire

Validation des organisations des finalités régionales

Informations diverses : retour DTN



PV CA 4 déc.21 A valider

Conseil d'Administration
2 avril 2022

LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



Etat des lieux Handball Occitan



LES CHIFFRES CLÉS DES CLUBS

2019-20 : 33 063

2020-21 : 25 645 (-22,4%)

2021-22 : 29 277(+14,2% N-1) (-11,5% N-2)

Saison en cours à date (30 mars)

+14,2%/ 2020-21 -11,44%/ 2019-20

1 club sans licences (Création en 11/2021)

106 clubs en dessous de 151 licences (la moyenne)

87 clubs supérieur ou égal à la moyenne

Création de licences : + 6 415 / N-1

Comparatif avec N-2 : + 1 103

20% chez les moins de 12

-13% chez les 12 – 16

11% chez les + 16

18% chez les babies

18% chez les loisirs

2% chez les dirigeants

Renouvellement : - 2 759/ N-1 (dont -2 mutations)

-27% chez -12

-17% 12/16 ans

-2% sur les seniors

-12% sur les dirigeants

-8% chez les loisirs

72% de licences non renouvelées sont des hommes



ORGANISATION des COMPETITIONS

Pour la première fois, dans les divisions les plus basses, nous avons proposé des organisations différentes en fonction des critères géographiques. C'est ainsi qu'en -15G D4 (par exemple), certaines équipes sont dans des poules de 14, d'autres dans des poules de 10 avec une 3^{ème} phase.

Ceci dans le but de réduire les déplacements pour les plus bas niveaux.

Le début d'année a été très intense suite aux nombreuses demandes de report COVID. Il a fallu contrôler tous les tests PCR reçus, vérifier que les joueurs faisaient bien partie de l'équipe concernée, que les dates étaient les bonnes...

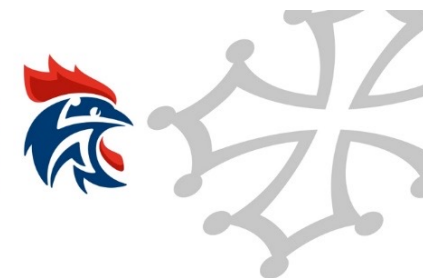
La règle appliquée : « le report se joue à la première date libre du calendrier », ce qui a posé quelques soucis car de nombreux clubs ne veulent pas jouer pendant les vacances scolaires...

Pour la bonne gestion de la situation, il faut féliciter le travail en étroite collaboration entre les 3 Commissions concernées (COC / Médical / Arbitrage) et surtout mettre en avant le gros travail de contrôle et de gestion des COVID effectué par Dominique.



 ORGANISATION des COMPETITIONS

Semaines	Nombre de reports COVID validés (Chpts Régionaux)
Semaine 2	42
Semaine 3	34
Semaine 4	39
Semaine 5	22
Semaine 6	17
Semaine 7	1
Semaine 8	1
Semaine 9	2
Semaine 10	2
Semaine 11	3
Semaine 12	4 (au mercredi soir)
TOTAL	167



 **GESTION de l'ARBITRAGE**

Population

Forte baisse T3 par rapport à 19/20

Grade T1 stable ou en hausse

Grade T2 en hausse par rapport à 20-21 mais encore en déficit par rapport à 19/20: -15%

Au 31/03/2022	Saison 21-22	Saison 20-21	Saison 19-20	Variation 21-22/20-21	Variation 21-22/19-20
JAT1	36	37	31	-3%	16%
JAT2	52	46	61	13%	-15%
JAT3	135	156	226	-13%	-40%
JAJT1	20	30	20	-33%	0%
JAJT2	34	31	40	10%	-15%
JAJT3	199	249	388	-20%	-49%
Total	476	549	766	-13%	-38%

Au 31/03/2022	Nombre de rencontre	désignation binôme	Désignation solo	Non désigné	Taux binôme	Taux solo	Taux de couverture
+16 ans f nationale 3	136	89	47	0	65,44%	34,56%	100%
+16 ans f prenationale	204	50	152	2	24,51%	74,51%	99%
+16 ans f territorial	401	96	269	36	23,94%	67,08%	91%
+16 ans m prenationale	207	141	65	1	68,12%	31,40%	100%
+16 ans m excellence	268	132	126	10	49,25%	47,01%	96%
+16 ans m territorial	544	128	367	49	23,53%	67,46%	91%
u17 féminins Nat	67	42	24	1	62,69%	35,82%	99%
u18 masculins Nat	57	46	11	0	80,70%	19,30%	100%
-20 ans f 1ere division	16	6	9	1	37,50%	56,25%	94%
-17 ans f 1ere division	126	33	70	23	26,19%	55,56%	82%
-17 ans f 2e division	174	76	79	19	43,68%	45,40%	89%
-17 ans f 3e division	68	27	38	3	39,71%	55,88%	96%
-18 ans m 1ere division	199	50	125	24	25,13%	62,81%	88%
-18 ans m 2e division	398	117	226	55	29,40%	56,78%	86%
-18 ans m 3e division	127	47	65	15	37,01%	51,18%	88%
-17 ans m elite	118	43	62	13	36,44%	52,54%	89%
Total général	3110	1123	1735	252	36,11%	55,79%	92%

Taux de couverture globale 92%

Taux d'arbitrage en solo élevé:

- Moyenne 56%
- 4 championnats à plus de 60% (Championnats territoriaux; -18 ans M et Prenat F)



 Stratégie ITFE 21-22

		FORMATIONS	09	11	12	30	31	32	34	46	65	66	81	82	GEOC C	NC	Autre dep.	Total général
C1	M1	Accompagner les pratiquants - Accompagnateur école d'arbitrage	5		10	1	3	14	6		3	2	1	5			1	51
	M2	Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants [...]			7				4		2		2				1	16
C3/C4	M5	Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux				1		1	1			1						4
C3	M6	Animer la pratique BabyHand et Hand 1er pas	1				6			7	20			8	1			43
	M7	Animer la pratique Minihand et Hand à 4		2	1				1									4
C4	M8	Animer la pratique Handensemble		1		1			1									3
	M9	Animer la pratique Handfit				1	5			2				1		1		10
C5 / C6	M10	Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs	1	2	2		13		13	2		8	4	2	1			48
C5	M11	Entraîner des adultes		1		1	2		3				1	1				9
C6	M12	Entraîner des jeunes	4	4	2	8	16	1	14	1	4	6	6		1			67
	Certif	Epreuve de certification - Entraîner des jeunes en compétition	1				5					1						7
Arb.	M13	Faire vivre son école d'arbitrage	1	1			3		5				2	3			1	16
	M17	Accompagner un arbitre en situation	1	3					3			1			1			9
Divers	SC	Formation Citoyenne et Civique - 22/21		6	2	7	11		22			3	1	2				54
	Recyclag e	Dialectique attaque/défense			2	1			2			1				4		10
	Recyclag e	Gardien de but : de la découverte au perfectionnement	2	1			10	6	1	2	2			2				26
	SC	PSC1							5									5
		Total général	16	21	26	21	74	22	81	14	31	23	17	24	4	5	3	382
		Total général 19/20	11	25	58	36	95	8	25	2	21	23	14	21	2	0	0	313
			09	11	12	30	31	32	34	46	65	66	81	82	GEOC C	NC	Autre dep.	Total général

Conseil d'Administration
2 avril 2022

LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



Vers de nouveaux projets



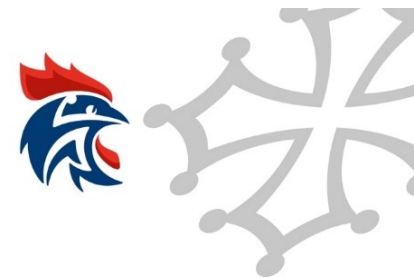
BEACH saison 2





PRESENTATION BEACH HANDBALL OCCITANIE 2022





UNE AMBITION TERRITORIALE

DES OBJECTIFS

I/PARTICIPER

au plan de reprise de la FFHB.

II/DEVELOPPER

L'activité par la découverte et la pratique compétitive

III/FORMER

Les acteurs de la pratique (entraîneurs, arbitres, dirigeants)

SAISON : 0

Création d'un COPIL régional pour proposer une pratique alternative dans un contexte de pandémie

↓
Formation de 60 arbitres

COMPOSITION DU COPIL BHO

Instance de réflexion et de décision

- 3 administrateurs de la ligue
Nadine Mercadier - Jean-Pierre Mounier - Mohamed Boudiaf
- 5 présidents de CD
J.Louis Guichard (66)-Alain Escourrou (81)- Sylvie Uhmman (12) - J.Pierre Mounier (30) - Vincent Hugonnet (34)
- 2 présidents de clubs
Jean Garait (FTHB)-Thomas Terzulli (MUC)
- 1 référente des CTF
Christel Ravassaud-Jarry (31)
- 4 référents des arbitres
Jérôme Rolland - Dylan Gazeu - Maxime Gandon - Julien Branco
- 2 bénévoles
Françoise Tuxagues (méthodologie de projet) - Karyne Albouy (secteur scolaire)
- 4 membres de la commission fédérale
Caroline Desbonnet- Patrick Teyssier - Jean-Louis Guichard - Jean Garait

Instance technique et opérationnelle

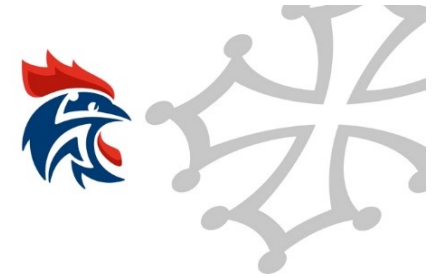
10 CONSEILLERS TECHNIQUES FÉDÉRAUX

- 11 : Aurélien Coll
- 12 : Virginie Fabre
- 30 : Jérôme Régnier
- 31 : Christel Ravassaud-Jarry + Kévin Brasse
- 32 : Fabien Delbosco
- 34 : Anthony Santandreu
- 48 : Fabrice Vasseur
- 66 : Grégoire Tourne
- 81 : Yannick Rancoue

4 SALARIÉS DE LA LIGUE

- Didier Bor
- Sébastien Drevet
- Hamid Fathi
- CTS : Patrick Teyssier





UNE AMBITION TERRITORIALE

DES ACTIONS

SAISON : 0

Création d'un COPIL régional
pour proposer une pratique
alternative dans un contexte
de pandémie



Formation de 60 arbitres



SAISON : 1

Organisation de journées
découvertes et tournois



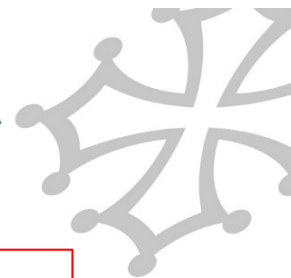
Formation de cadres et CTF



Formation d'arbitres



Vidéo bilan



SAISON 2 : NOS AMBITIONS

Proposer une pratique **COMPETITIVE TERRITORIALE**

1. Tournois labellisés (cahier des charges) réf:diapo 6
2. Renouvellement de l'élite (catégorie 2007) réf:diapo 7
3. Formation des cadres, arbitres et dirigeants
4. Construction de terrains (enquête auprès des clubs et leur municipalité) réf:diapo 8
5. Création de section dans les clubs (boursiers ANS)
6. Création d'une compétition universitaire (STAPS+ FFSU)
7. Visibilité (plan de communication) réf:diapo 9





ORGANISATION D'UNE TOURNÉE COMPETITIVE EN OCCITANIE



«Le Beach Handball Tour Occitanie » et le
«Le Beach Master Occitanie »

LE BEACH HANDBALL TOUR OCCITANIE (BHTO)

La tournée événementielle compétitive de Beach Handball dans la région Occitanie.

Guide à destination des clubs et leurs comités

1. Une tournée compétitive



Le BHTO est une tournée événementielle compétitive de Beach Handball dans la région Occitanie. Elle se compose de plusieurs tournois organisés par les clubs et leurs comités. Tous les clubs sont invités à postuler pour l'organisation d'un tournoi (réf: point 6)

2. Des tournois organisés par les clubs et comités sur la période de avril à juin 2022

La ligue Occitanie propose à tous les licenciés FFHB ou non licenciés de participer au BHTO en s'inscrivant, par équipes ou en individuel à un ou plusieurs tournois.

Ces tournois labellisés sont qualificatifs pour la finale du BEACH MASTER OCCITANIE (BMO)



3. Les catégories / Licences



Juniors F/M : à partir de 15 ans et -18 ans
Seniors F/M : +16 ans

Ouvert aux licenciés FFHB 2021-2022 et aux non licenciés (création d'une licence événementielle par le club organisateur).

4. Labelliser son tournoi

Pour permettre l'uniformité du BHTO, le tournoi devra répondre à un cahier des charges :

- 1) Esprit de la compétition
- 2) Engagement des équipes (minimum 6 équipes)
- 3) Critères d'organisation (minimum 2 terrains)
- 4) règlement sportif détaillé
- 5) Actions environnementales



5. Qualification au BEACH MASTER OCCITANIE

Début juillet, seront organisées les finalités régionales.
Les équipes devront cumuler 100 points sur le BHTO pour prétendre participer au BMO.

Comment ?

Participation au tournoi : 30 pts
Bonus match de poule gagné : +5
Atteinte des 1/8ème de finale : +10
Atteinte des 1/4 : +15
Atteinte des 1/2 finale : +20
Atteinte de la finale : +30
Bonus classement : 4ème place +10, 3ème place +15, 2ème place +20, 1er +30
Bonus titre du fair play : +10



6. Contact

Pour informations et obtenir le cahier des charges.

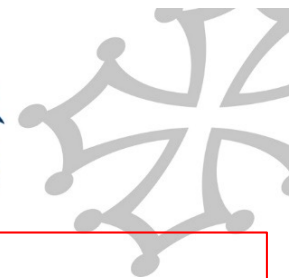
Ligue Occitanie de handball
Lucie Rodriguez :
610000.lrodriguez@ffhandball.net





2) RENOUVELLEMENT DE L'ELITE (2022 : CATEGORIES 2007)

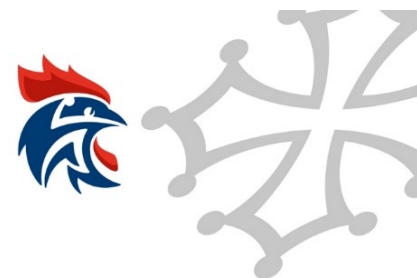
- 1 Detections départementales
- 2 Compétition inter-départementale
- 3 Detections régionales
- 4 Compétitions inter-régionales?



ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES EXTERIEURES

Suite à l'appel à projet du Ministère des Sports « 5000 équipements sportifs de proximités » il est proposé aux clubs et aux comités de recenser leurs infrastructures extérieures existantes ou souhaitées

Lien questionnaire : <https://forms.office.com/r/iZL5KQ0R8V>



PLAN DE COMMUNICATION

Le digital :

- Site internet (de la ligue, des comités ou des clubs organisateurs)
- Réseaux sociaux de la ligue
- Relais des informations publiées par les comités et les clubs
- Envoi de newsletters
- Médias : articles en ligne



Le print :

- Affichages autour des zones de pratique sportive (terrain, gymnase, espace multisports...)
- Fléchage et affichage sur le site le jour J
- Habillage autour des terrains (goodies, t-shirts...)
- Presse papier
- Mailling/ publipostage
- Zone de conférence



Conseil d'Administration
2 avril 2022

LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



Convention d'objectifs de développement



Convention Objectifs de Développement : le cadre et les engagements réciproques

Décisions préalables

- ❖ Assemblée Générale 2017
- ❖ Conseil d'administration d'avril 2018
- ❖ Conseil du territoire d'octobre 2018
- ❖ Conseil du territoire de mars 2019

Objectifs généraux

Décliner territorialement le projet fédéral et le projet régional

Fédérer la territorialisation en mettant en évidence les spécificités de l'Occitanie

Poursuivre la mutualisation dans l'accompagnement à l'emploi des comités

Veiller à la consolidation des modèles économiques des comités

Créer les conditions d'une nouvelle étape de développement sur tous les territoires

S'assurer d'une égalité de traitement de tous les acteurs de clubs

Engagements de la ligue

Pilotage partagé des actions territoriales notamment au sein de l'Équipe Technique Régionale, du Conseil du Territoire et par l'élargissement de son fonctionnement à l'intégration de ressources des comités.

La ligue s'engage à verser les allocations financières suivantes au regard de la déclinaison de l'annexe financière ci-jointe :

- Part départementale du CTI
- Part du Fonds Emploi Régional

Engagements du comité départemental

A mettre à contribution le / les techniciens au cœur du dispositif et comme pilote départemental des engagements territoriaux réciproques

Décliner les actions territoriales sur le périmètre déterminé sur chaque domaine afin d'accompagner le maillage territorial

Contribuer à financer les actions préalablement à leur mutualisation territoriale



Convention Objectifs de Développement : 5 axes de déploiement d'actions territoriales

Projet de Performance Fédéral : une déclinaison territoriale

Formation de tous les acteurs

Compétition : le cœur de la pratique à développer

Arbitrage : une sectorisation dynamique

Développement d'activités des clubs



Convention Objectifs de Développement : critères et enveloppe financière

Des critères d'actions et indicateurs pour chaque axe

Une part de base et une part variable

Déclinaison de la part base Un socle / des spécificités

Déclinaison de la part variable 2 indicateurs de mesure de la performance

Axe développement d'activités des clubs :
Fiche projet individualisé par comité

Enveloppe financière annuelle

Montant global	245 000 €
Fds Emploi régional	171 314 €
CTI FFHB	73 686 €

2 seuils d'alerte :

- part variable ne peut pas être supérieure à la part de base
- majorité de comités n'arrivant pas à réussir la part de base

Conseil d'Administration
2 avril 2022



AG FFHB

Date : 29 et 30 avril 2022

Désignation du Président comme représentant de la Ligue.

Conseil d'Administration
2 avril 2022

LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



AG Ligue premiers retours sur les candidatures

Clôture des candidatures : le 10 avril 2022



France Croatie

[Retour FFHB](#)



Conseil d'Administration
2 avril 2022

LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



Pôle espoirs Juges arbitres Jeunes

Des jeunes arbitres aux Pôles Espoirs

- Un parcours fédéral construit pour une filière arbitrage construite au même titre que celle du jeu : accès vers un haut niveau de pratique.
- La nécessité d'un programme prenant en compte la réussite scolaire et la formation à l'arbitrage de haut niveau : le double projet.
- La prise en compte des orientations fédérales et ministérielles en rapport avec la formation des jeunes officiels, du citoyen de demain, responsable et autonome.
- Des séances de travail spécifiques à l'arbitrage complémentaire à la formation existante du joueur.



Conseil d'Administration
2 avril 2022

LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



Prolongation MAD Ligue - CD 65



Validation prologation MAD T.IV professionnel

CTF CD 65 : Alexandre Torruella

MAD 2021: Février à décembre 2021

90 jours

162,86 €/jour

➔ **14 657,40 €**

MAD 2022: Janvier à novembre 2022

99 jours

162,86 €/jour

➔ **16 123,14 €**



Vers un nouveau projet immobilier



Possibilité d'achat 2 cellules commerciales

Superficie 83m² chacune soit 166 m² supplémentaires

Possibilité de les relier

Sur l'espace commercial et de profession libérale

Coût : 160 000 € hors taxe / cellule commerciale

Aménagements à prévoir



Destination : espace dédié à la formation professionnelle; collaboration active : tiers lieu sportif

Hypothèse d'achat : 461 000 €

- Achat : 320 000 €
- TVA : 64 000 €
- Notaire 27 000 €
- Equipements : 50 000 €

Conseil d'Administration
2 avril 2022

LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



CTOC

les finales d'Occitanie

18 et 19 juin 2022



Questions Diverses

- DTN 7 mars 2022
- Démission de C.ASTRE
- Maurs et Naucelle (Cantal)